



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2025/2026



Nom du tournoi :	PromoGAB n°1
N° de dossier Poona :	2602948
Club ou comité organisateur du tournoi :	GRENOBLE ALPES BADMINTON
Lieu de la compétition :	Halle Clémenceau - 40 bd Clémenceau 38100 Grenoble

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :			Rencontre Promobad		
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :					
Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI
Le niveau géographique de la compétition est :				Départemental / Comité	
2) La compétition se déroule du :			14/10	2026	au 14/10 2026
3) Dans :	1	salle(s) et sur	8	terrains	
Salle 1 =		terrains			
Salle 2 =		terrains			
Salle 3 =		terrains			
Salle 4 =		terrains			
4) Le logiciel utilisé sera :		BadNet			
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :					
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.					
6) le (la) GÉO principal(e) est :			Jordan Thiriet		
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.					

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de	NC	à	D7
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.			
8) Les disciplines sont les suivantes :			
			S Intergenres oui
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)			
9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une	discipline(s)	
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques		
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.			
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.			

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera	individuellement uniquement		
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	10/10	2026	
Le nombre maximum de joueurs sera de	40	pour l'ensemble de la compétition	
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :			

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

0

2 tableaux

0

3 tableaux

0

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

08/10

2026

La confection des tableaux sera effectuée le :

12/10

2026

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Selon la liste d'attente

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Victor Pro Court

Le volant de référence plastique sera

- 26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d’avance sur l’heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
- Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l’appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
- Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**
- 27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral
- 28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu’à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.
- 29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**
- 30) Les feuilles des matchs
- | | |
|--|----------------|
| | |
| 31) Pour tout volant touchant une structure fixe | Toujours faute |
| Pour tout volant touchant une structure amovible | Toujours faute |
| | |
- 32) Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les GEO Assistants seront Maud Wicher et Antoine Taramasco

